

Une vallée de notre région du Nord

La région du Nord, en voie de colonisation, comprend, à partir de Sainte-Agathe, les endroits échelonnés sur les rivières Nord, Rouge, Kiamika et du Lièvre, jusqu'aux confins des cantons Gravel et Moreau, dans le haut de la Rivière du Lièvre.

De Sainte-Agathe à Labelle, lisons-nous dans le "Guide de la région du nord de Montréal", le mouvement de la colonisation, depuis assez longtemps, s'est ralenti pour s'accroître du côté de la Rouge, de la Lièvre et de la Kiamika, où l'on compte plusieurs paroisses nouvelles et des colonies en voie d'établissement.

D'une très intéressante brochure écrite par Ch. Guérin, nous extrayons aujourd'hui, pour nos lecteurs, quelques passages des plus remarquables sur la magnifique région de La Lièvre.

"Dans l'arrière-pays de Montréal, écrivait il y a quelques années Ch. Guérin, par delà les montagnes qui en obscurcissent la route, au centre d'une forêt vierge d'une richesse incomparable, vit une population héroïque, qui agrandit lentement le domaine de notre province. Le pays que ces braves défricheurs envahissent est peu connu. Il faut visiter ces belles régions, ces forêts touffues, récelant une terre d'une fertilité inouïe, longer nos superbes rivières et nos milliers de lacs poissonneux, interroger nos colons, pour se faire une idée de la valeur de cet arrière-pays."

"Le nord-ouest de Montréal, divisé en plusieurs régions, est méconnu des trois-quarts des habitants de notre province; l'on en ignore les beautés, comme l'on ignore le rôle sublime des premiers défricheurs qui l'ouvrent à la colonisation. Cependant,



Résidence de M. Dufort (le dos de cheval), premier colon sur les bords de la rivière du Lièvre.

le gouvernement actuel comprend aujourd'hui ce que réserve de richesses forestières et agricoles cette immense contrée, et il fait des efforts sérieux pour favoriser les colons qui s'y établissent."

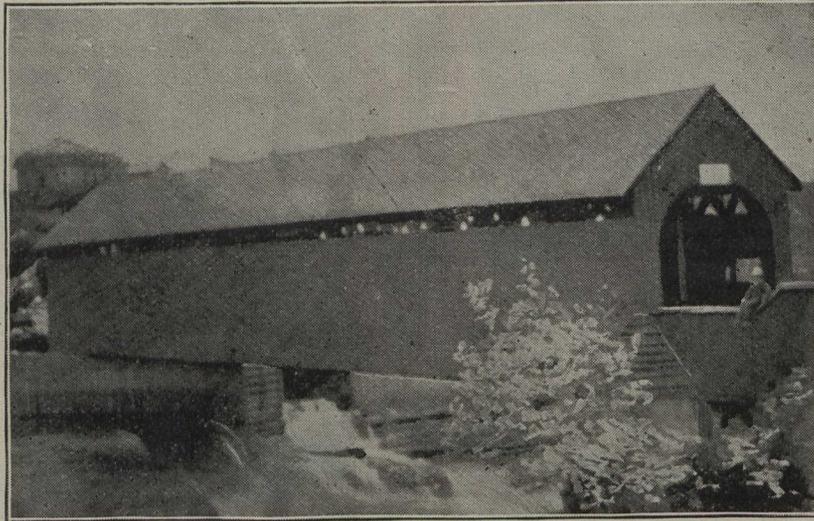
"Les trois grandes régions du Nord-Ouest sont: 1. Celle de Labelle, divisée en trois vallées principales. La vallée du Diable, comprenant les cantons déjà établis d'Archambault, Wolfe, Clyde, Amherst, Addington, Montcalm, Salaberry et Grandison, avec Saint-Jovite comme centre d'affaires."

2. "La Vallée de la Rouge, qui comprend les cantons Joly, Labelle, Minerve, Lesage, Loranger, Lynch, Marchand, Mousseau, Turgeon, Rochon, Montigny et Boyer, avec Saint-Ignace du Nomingue comme chef lieu."

3. "La vallée des rivières Kiamika et du Lièvre, la plus riche de toutes, comprend les cantons Kiamika, Bouthillier, Campbell, Robertson, Pope, Wurtele, Gravel et Moreau. Le Rapide de l'Original en est le chef-lieu."

"La vallée de la rivière du Lièvre paraît de beaucoup la plus propre à la colonisation, tant par l'excellence de son sol que par la variété de ses produits forestiers et la conformation de ses terres, généralement planes. Il n'y a pas au monde, au dire des personnes expérimentées qui se donnent la peine de parcourir cette charmante vallée, de terres plus fertiles, de localités plus enchanteuses. Bien téméraire serait celui qui,

en suivant la route qui conduit d'un canton à un autre, déclarerait, sans s'être éloigné du chemin, que telle ou telle localité est plus propre à la culture que telle autre. Les ingénieurs qui firent le tracé du chemin Chapleau choisirent de préférence les passes les plus aisées, les monts les moins abrupts; c'est là ce qui explique pourquoi les terrains traversés par le chemin ne paraissent pas tou-



Pont couvert de l'Original, construit par le gouvernement.

jours aussi avantageux les uns que les autres."

"De Labelle au Nomingue, en passant par L'Annonciation, il y a vingt-sept milles. La route que le voyageur suit à travers le canton Marchand, longeant la Rivière Rouge, est extrêmement pittoresque. Cette rivière prend sa source entre les comtés Joliette et Montcalm et traverse les cantons Lynch, Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Addington et Grandville, soit un par-



Chantier de M. Benoit, sur la Lièvre, 1ère résidence,

cours de 150 milles. Toute la partie du bassin de la Rouge, où se trouve la jolie paroisse de L'Annonciation, forme une immense plaine d'une fertilité étonnante.

Grâce aux efforts et à l'influence de l'Honorable J. B. Rolland (apôtre dévoué de la colonisation), le chemin de fer de Labelle conduit aujourd'hui au Nomingue; et tout fait espérer qu'avant longtemps il ira porter à Ferme-Neuve les bienfaits de



Château d'Halewyn, au Nomingue.

sa voie de communication. La région de la vallée des rivières du Diable, de la Rouge, de la Lièvre, destinée à recevoir le trop plein de la population de Montréal, est assez étendue pour y permettre l'établissement de plus de cinquante paroisses. Les plus mauvaises terres sont prises."

"Les premiers colons qui se sont établis dans la forêt vierge de cette immense contrée ont suivi, dans leur marche à la recherche d'un domaine, le cours des rivières, qui était alors et qui est encore à beaucoup d'endroits, la voie naturelle de communications."

La paroisse la plus éloignée dans la région de la Lièvre, après Rapide du Chien, est Ferme Neuve, à une distance de 12 milles de Rapide de l'Original, dont l'établissement remonte à quelques années à peine et qui compte un milliers d'âmes.

En 1897, il n'y avait à Ferme Neuve qu'un seul habitant. La population actuelle se compose de plus de deux cents familles. Un développement si prodigieux est dû, sans nul doute, à l'excellente qualité du sol des cantons dont elle fait partie, savoir: Gravel, Moreau et Wurtele et à l'ouverture du chemin Gouin qui la met à 37 milles du terminus du chemin de fer à Nomingue. Il

se fait dans ses environs des chantiers considérables.

"Bien des gens se sont demandé pourquoi les colons ont pénétré si loin dans la forêt, jusqu'aux extrémités nord-ouest des cantons à peine connus, quand ils pouvaient se fixer à l'est, à proximité des grands centres. D'abord, les sauvages beautés de la région de la Lièvre, l'immensité et la quantité de ses lacs, ses rivières aux sinuosités enchan-



Résidence de M. Bock, sur la Lièvre.

teresses, la qualité du sol, qui se révèle sous la couche de mousse que des siècles ont accumulée, n'étaient-elles pas suffisantes pour engager le colon à se fixer à l'ombre de cette forêt vierge? Dans quelques années, pouvait-il se dire avec raison, le gouvernement viendra m'aider à ouvrir une route, des compatriotes s'établiront autour de moi, nous formerons rapidement un petit noyau, nous aurons une église, une école, et, qui sait? un couvent, un palais de justice? Qu'on n'aille pas croire que c'est là le rêve de Pérette; nous avons au pays quantité de villages très riches qui doivent leur existence et leur prospérité à ce premier rêve du colon.

Ne sont-elles pas prophétiques, ces paroles que S. G. Mgr Bruchési adressait, il n'y a pas longtemps aux apôtres de la colonisation?

"Plus tard, après nous, des villes, des diocèses auront remplacé les vastes solitudes et les forêts vierges d'aujourd'hui, et votre mémoire sera bénie, messieurs, sous le dôme des cathédrales dont vous aurez en quelque sorte jeté les fondements."

Restons donc attachés de coeur et d'âme au pays qui nous vit naître, et n'oublions jamais que nulle part ailleurs, nous ne trouverons aussi large la liberté sans laquelle les individus et les peuples ne sauraient vivre heureux.